

Image not found or type unknown



Allocation logement versées alors que les ressources ont doublée

Par **Beaussart Marie Alice**, le **27/09/2018** à **22:37**

Depuis le mois de février , je touche la réversion de mon ex mari ce qui a doubler ma retraite
Jusqu'au mois de février , je touchais une allocation logement de 150€ Désormais je ne peux plus prétendre ,normalement à cette allocation alors que je la reçois encore
La caf va t- elle me demander le trop perçu à partir de ce mois ? Dois-je le déclarer où cela se fait-il automatiquement avec le regroupement des retraites?